

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etats généraux des Nuits de Paris : les premières mesures mises en œuvre

Les 12 et 13 novembre dernier, les Etats Généraux des nuits de Paris organisés par la Ville de Paris, en lien avec la Région Île-de-France et la Préfecture de Police de Paris, ont abouti à de nombreuses propositions pour faciliter les usages de la nuit. Plusieurs mesures sont d'ores et déjà appliquées ou en voie de concrétisation.

• **La question des « conflits d'usages de la nuit » entre riverains et lieux festifs fait désormais l'objet de réunions de commissions de médiation dans chaque arrondissement.** Riverains, professionnels de la nuit et représentants de la préfecture de police se réunissent avec les maires d'arrondissements, chaque fois que cela est nécessaire.

Dans ce cadre, des études d'objectivation des nuisances sonores seront menées dès le mois de juillet par Bruit Parif, dans deux quartiers des 11^e et 13^e arrondissements, en accord avec les associations de riverains et de professionnels de la nuit.

• **Les premières expérimentations du dispositif de médiation de rue se tiendront à partir de septembre dans les quartiers à forte activité festive.** Une association vient d'être créée pour porter ce projet co-financé et co-dirigé par la Ville et les établissements de nuit.

• **L'ouverture, plusieurs soirées par semaine, de salles de type « foyer » pour les adolescents sera expérimentée dès le mois d'octobre au sein de trois centres d'animation** (12^e, 13^e et 19^e arrondissements). Animations en soirées et moments informels s'y alterneront, afin de répondre aux demandes des jeunes à la recherche d'un lieu pour se retrouver dans leurs quartiers.

• **De grandes rétrospectives dans les musées de la Ville feront l'objet d'ouvertures exceptionnelles la nuit,** sur le modèle de l'exposition Basquiat présentée au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (avec deux nocturnes exceptionnelles jusqu'à minuit).

• **Le STIF a renforcé 12 lignes Noctilien à compter du 2 juin dernier.** Au-delà, différents projets sont à l'étude pour améliorer encore l'offre Noctilien : ils concernent la qualité de service offerte aux usagers (projet d'abris pour les voyageurs...) ainsi que la création de nouvelles lignes.

• **Des actions de prévention des conduites à risques,** comme le dispositif « Fêtez Clairs », sont engagées en lien avec les associations de responsables de bars

• La Ville de Paris montre également son attachement à la vie nocturne dans la capitale au travers de plusieurs actions:

- le lancement à l'automne, d'une application smartphone de www.parisnightlife.fr,
- l'ouverture, en lien avec la Région Ile-de-France, d'un nouveau lieu de diffusion musicale flottant « Petit Bain » (13^e),
- l'organisation des « nuits ouf » au 104,
- la recherche de bâtiments en attente d'attribution pour l'organisation d'événements nocturnes ponctuels.

Pour Mao Peninou, " *Plus que jamais la volonté de la ville est de concilier et faciliter tous les usages de la nuit à Paris le repos, la fête et le travail*"

Un nouveau bilan des Etats généraux des nuits de Paris sera fait au mois de décembre prochain.

Contact Presse

Aurélien Perol - service-presse@paris.fr - 01 42 76 46 52